

Thônes, le 9 avril 2025

Mesdames, Messieurs,
Les Conseillers communautaires
de la Communauté de Communes
des Vallées de Thônes

Objet : Convocation au Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil communautaire du :

MARDI 15 AVRIL 2025 à 20h
au siège de la CCVT, salle du Conseil communautaire

ORDRE DU JOUR :

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

1. Désignation d'un secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 25 mars 2025

AMÉNAGEMENT

2. Arrêt du projet de révision du Schéma de Cohérence Territorial Fier-Aravis (SCoT)
3. Arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

4. Mise à jour de la composition des commissions
5. Désignation d'un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat mixte de l'abattoir public de Haute-Savoie
6. Approbation de la convention-type pour le prêt de véhicules aux associations

FINANCES

7. Vote des subventions aux associations 2025
8. Approbation de la convention d'objectifs à intervenir avec le Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes
9. Approbation de la convention de financement à intervenir avec le Centre de pratique musicale de Thônes
10. Approbation de la convention de financement à intervenir avec l'Ecole de musique des Aravis
11. Vote d'une subvention à l'Office de tourisme Thônes Cœur des Vallées et approbation de la convention de financement

RESSOURCES HUMAINES

12. Modification de l'attribution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel (RIFSEEP) pendant des congés de maladie ordinaire, de longue maladie ou congé grave maladie

MOBILITÉ

13. Vote des tarifs des transports scolaires 2025/2026
14. Approbation de la convention de mise à disposition de matériel billettique Oûra

HABITAT

15. Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2025-2030 au titre du Schéma de Cohérence Territoriale
16. Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) - Attribution d'une subvention

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

17. Décision prise par Monsieur le Président au titre des articles L2122-22, L2122-23 et L5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

